



CASA FUMANAL, UN HÔTEL PETFRIENDLY

(Le présent accord est appliqué à tous les animaux de compagnie sauf les chiens guide)

Avec l'acceptation explicite des points suivants, l'hôtel permet le séjour des animaux de compagnie dans les chambres Ulula et Sonrisa del Agua.

1. Mon animal de compagnie est domestiqué et pèse maximum 15 kilos.
2. Un animal de compagnie par chambre est permis et il n'aura pas accès à d'autres pièces. Il sera toujours en laisse hors de la chambre.
3. J'ai connaissance des frais supplémentaires qui peuvent être chargés si mon animal de compagnie cause des dégâts matériels ou personnels. C'est pour cela que j'autorise la charge des frais additionnels sur ma carte et les ajouter à la facture.
4. J'ai le devoir de nettoyer les déchets de mon animal de compagnie dans toutes les installations de l'hôtel.
5. J'ai connaissance de l'interdiction d'entrée des animaux de compagnie dans le restaurant de l'hôtel, les zones communes et l'intérieur. Toutefois l'entrée sur la terrasse est autorisée à condition qu'il ne dérange pas les autres clients.
6. Je comprends que lors du service de ménage je dois être présent ou l'animal de compagnie ne peut être dans la chambre.
7. Je suis le responsable du bruit de mon animal de compagnie et j'assure que celui-ci ne dérange pas la tranquillité des hôtes.
8. Je libère l'hôtel de toute responsabilité pour tout dommage et/ou préjudice causé par mon animal de compagnie.
9. Je comprends et j'accepte que l'hôtel se réserve le droit d'exclure mon animal de compagnie si cela est considéré dangereux.
10. Je confirme que mon animal de compagnie a tous les vaccins obligatoires à jour et n'est atteint d'aucune maladie contagieuse.

Pour la tranquillité de nos clients, nous collaborons avec la clinique vétérinaire de Aínsa (CABINET DE CONSEIL AGRICOLE DE SOBRARBE): 974 50 02 17 / 646 97 19 99.

Lu, compris et approuvé

À Abizanda, le __ __ du _____